



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Creuse**

# NON AU HARCÈLEMENT

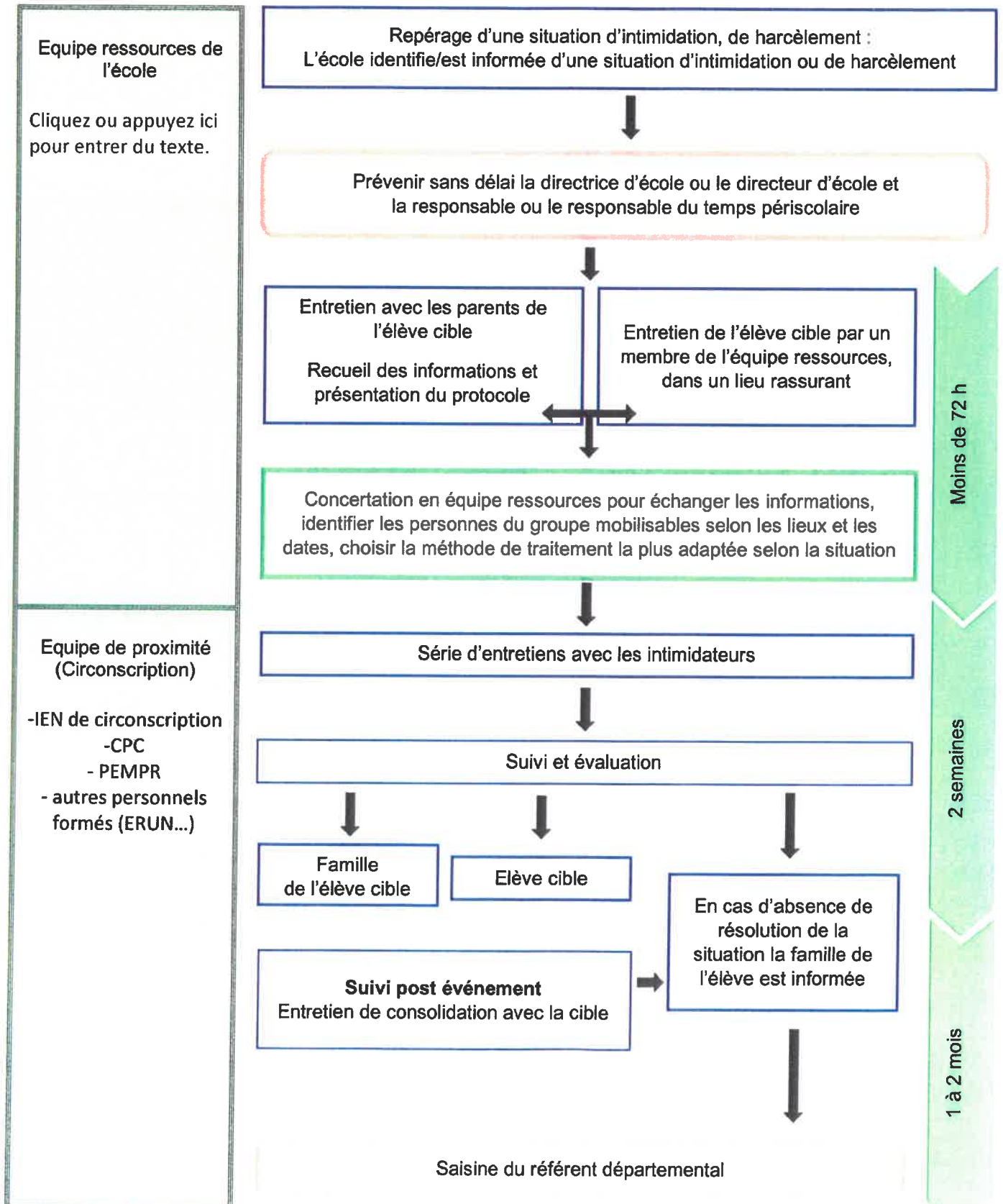
Protocole de traitement  
des situations de harcèlement et d'intimidation



Il appartient aux établissements de traiter les situations d'intimidation ou de harcèlement. Ce protocole a pour objectif d'aider les chefs d'établissement ainsi que les équipes pédagogiques dans la prise en charge de ces situations.

## Protocole départemental 1<sup>er</sup> degré

Ecole de : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.



En cas de danger ou de risque de danger pour les victimes et/ou auteurs, la rédaction d'une information préoccupante ou d'un signalement peut être fait.

N'hésitez pas à contacter le/la responsable du service social en faveur des élèves du département.

### Les numéros utiles

Plateforme Stop Harcèlement	3020
Net écoute	3018

### Acteurs internes

Référents harcèlement académiques	stopharcelement@ac-limoges.fr
July Auriat, CTSS-R	05 55 11 43 95
Pascale Beaubatie, CT-EVS	05 55 11 43 95

Référents harcèlement départementaux :

Nathalie Elion, CTSS-D	05 87 86 61 05
Nathalie Pingnelain, IEN 1 <sup>er</sup> degré	05 87 86 61 36

*« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. »*

Pr Dan Olweus - BO n°2013-100 du 13/08/2013

*« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »*

Article 5 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Lu et approuvé

